

POLI-1 – Les évolutions tarifaires dans les transports publics. Pourquoi, comment, quels effets ?

Organisateurs :

Julie CALNIBALOSKY, Observatoire des villes du transport gratuit, julie.calnibalosky@vigs-conseil.com

Sophie HASIAK, MATRIS CEREMA / CY Cergy Paris Université, Sophie.Hasiak@cerema.fr

Maxime HURÉ, Université de Perpignan Via Domitia, maxime.hure@univ-perp.fr

Philippe POINSOT, LVMT, Université Gustave Eiffel, philippe.poinsot@univ-eiffel.fr

Mots-clés :

Transports publics, tarification, gratuité, prix bas, non-recours, représentations, comportements, mobilités.

La question de la politique tarifaire des réseaux de transports publics se pose aujourd'hui avec une intensité d'autant plus marquée par la succession de crises récentes.

Réseaux urbains comme réseaux régionaux français ont particulièrement pâti de la pandémie de la Covid-19, avec une baisse de fréquentation plus ou moins marquée selon les réseaux et une modification des usages avec une hausse observée des déplacements occasionnels. L'envolée des prix du carburant et de l'énergie a accentué la nécessité de mettre en place des actions pour faciliter les déplacements alternatifs à la voiture individuelle. La tarification étant un levier pour encourager l'usage des transports collectifs, les autorités organisatrices des mobilités (AOM) s'interrogent ainsi sur la manière d'adapter la politique tarifaire à ce contexte, tout en préservant la rentabilité de leurs réseaux.

Hausse des tarifs ou au contraire, tarifs maîtrisés voire réduits ? Le débat se situe actuellement entre ces deux stratégies tarifaires. Pour les réseaux choisissant de maîtriser les prix du transport, plusieurs outils sont à leur disposition, parmi lesquels une politique de bas tarifs conjuguée ou non à des mesures de tarification solidaire, ces mesures pouvant aller jusqu'à la gratuité pour certaines populations en situation de précarité. De nouvelles initiatives de politique tarifaire voient le jour, notamment sur les réseaux régionaux à l'image de la région Occitanie qui a mis en place depuis 2021 un abonnement à prix minimum pour les jeunes leur offrant la possibilité de voyager gratuitement une fois dépassé un certain volume de déplacements.

Un autre levier est la mise en gratuité d'un réseau de transport, essentiellement actionné en France sur des réseaux urbains. Régulièrement précipitée au-devant de la scène médiatique française au fil des annonces de sa mise en œuvre par des agglomérations d'envergure régionale ou nationale (Dunkerque en 2018, Clermont-Ferrand en 2021, Bourges et Montpellier en 2023, etc.) mais aussi à l'échelle d'un pays en Europe (Luxembourg, 2020), la gratuité des transports collectifs invite également à reconsidérer la manière de concevoir traditionnellement le financement des transports collectifs. En supprimant le coût supporté par tout usager selon un nouveau paradigme – quelle qu'en soit sa situation financière, riche ou pauvre, captif des transports publics ou non –, cette mesure permet de s'intéresser à l'opportunité qu'elle représente pour l'ensemble des publics concernés de changer leurs comportements au quotidien, voire de se réappropriier les transports publics par la disparition du phénomène de non-recours aux droits sociaux.

Enfin, l'annonce récente de la mise en place d'un pass ferroviaire en France et inspirée des modèles allemands et espagnols, plaide pour l'élargissement des réflexions collectives sur les évolutions tarifaires européennes en cours et les effets qu'il serait possible d'en attendre sur le long terme.

Ainsi, cette session propose d'interroger ces nouvelles orientations des politiques tarifaires à toute échelle (urbaine, régionale ; France, à l'international) dans une perspective large, autant du point de vue des objectifs poursuivis par les acteurs de la mobilité que de leur mise en œuvre et de leur financement, mais aussi des effets qu'elles produisent sur les comportements de mobilité des usagers, tout comme de leur acceptabilité par les populations.